

Annexe 51-102A3

Déclaration de changement important

1. Dénomination et adresse de la société

Argex Titane Inc. (« **Argex** »)
630, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 410
Montréal (Québec)
H3A 1E4

2. Date du changement important

10 juin 2015.

3. Communiqué

Argex a émis un communiqué de presse le 10 juin 2015 par l'entremise des services de Market Wired relativement au changement important décrit ci-après.

4. Résumé du changement important

Argex a annoncé qu'à la lumière des récentes activités et conditions du marché, elle ne procéderait pas à l'émission de ses actions en vertu d'un prospectus simplifié comme elle l'avait annoncé dans son communiqué de presse du 1^{er} juin 2015.

Au 10 juin 2015, Argex possède approximativement une balance de trésorerie et de titres négociables de \$1 825 Million. Argex devrait mettre en œuvre une nouvelle stratégie budgétaire comprenant des mesures de réduction des coûts, telles que des mises à pied, des réductions salariales et la suspension des activités de recherche et de développement, afin de consacrer les fonds disponibles aux activités génératrices de valeur. Argex évalue également différentes options afin de se départir d'une partie ou l'ensemble de ses concessions minières à titre de mesure d'économie supplémentaire.

Argex négocie activement avec plusieurs partenaires stratégiques afin d'obtenir le financement requis afin de continuer d'atteindre ses objectifs. Argex misera donc sur ses actifs en place, y compris une technologie permettant de fabriquer un produit de grande qualité, une structure de coûts de avantageuses dans cette industrie, des dossiers de vérification diligence complets approuvés par des investisseurs et des prêteurs réputés, ainsi que l'appui de partenaires de l'industrie.

Argex continuera de chercher du financement supplémentaire afin de compléter la l'ingénierie de base (« FEED/FEL3 ») pour la construction de sa première usine commerciale de production de TiO₂ à Valleyfield, Québec. La société évalue également d'autres options stratégiques, comme des accords d'entreprises et de licences communes au lieu (ou en plus) de construire sa propre usine. Un modèle de transfert de redevances, de services et de technologies est également envisagé, notamment dans le cas de multiple usine, pour permettre à l'entreprise d'atteindre ses objectifs de revenus. À cet égard, rien ne garantit que les efforts d'Argex seront fructueux.

5. Description circonstanciée du changement important

Veuillez vous référer au communiqué de presse ci-joint en Annexe A.

6. Application du paragraphe 2 de l'Article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

7. Information omise

Sans objet.

8. Membre de la haute direction

Pour plus d'information, veuillez contacter M. Roy Bonnell, Président et Chef de la direction d'Argex au (514) 843-5959 poste 109.

9. Date de la déclaration

12 juin 2015.

ANNEXE A

Communiqué de presse daté du 10 juin 2015

Voir document joint.



ARGEX RETIRE SON PROSPECTUS SIMPLIFIÉ PROVISOIRE ET ACTUALISE SA STRATÉGIE ET SON BUDGET

**CE COMMUNIQUÉ EST EXCLUSIVEMENT DESTINÉ À LA PRESSE
CANADIENNE ET NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ AUX FILS DE PRESSE
AMÉRICAINS NI DIFFUSÉ AUX ÉTATS-UNIS.**

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vendre ni une sollicitation d'une offre d'acheter des titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée Securities Act of 1933, en sa version modifiée (la « Securities Act des États-Unis ») ou de la législation en valeurs mobilières de quelque État des États-Unis, et ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ni à des personnes des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act des États-Unis et de la législation en valeurs mobilières applicable de quelque État des États-Unis ou d'une dispense de ses exigences d'inscription.

Montréal, Québec – 10 juin 2015 – Argex Titane Inc. (TSX : RGX) (« Argex » ou « la société ») Argex a annoncé qu'à la lumière des récentes activités et conditions du marché, elle ne procéderait pas à l'émission de ses actions en vertu d'un prospectus simplifié comme elle l'avait annoncé dans son communiqué de presse du 1^{er} juin 2015.

Au 10 juin 2015, Argex possède approximativement une balance de trésorerie et de titres négociables de \$1 825 Million. Argex devrait mettre en œuvre une nouvelle stratégie budgétaire comprenant des mesures de réduction des coûts, telles que des mises à pied, des réductions salariales et la suspension des activités de recherche et de développement, afin de consacrer les fonds disponibles aux activités génératrices de valeur. Argex évalue également différentes options afin de se départir d'une partie ou l'ensemble de ses concessions minières à titre de mesure d'économie supplémentaire.

Argex négocie activement avec plusieurs partenaires stratégiques afin d'obtenir le financement requis afin de continuer d'atteindre ses objectifs. Argex misera donc sur ses actifs en place, y compris une technologie permettant de fabriquer un produit de grande qualité, une structure de coûts de avantageuses dans cette industrie, des dossiers de vérification diligence complets approuvés par des investisseurs et des prêteurs réputés, ainsi que l'appui de partenaires de l'industrie.

Argex continuera de chercher du financement supplémentaire afin de compléter la l'ingénierie de base (« FEED/FEL3 ») pour la construction de sa première usine commerciale de production de TiO₂ à Valleyfield, Québec. La société évalue également d'autres options stratégiques, comme des accords d'entreprises et de licences communes au lieu (ou en plus) de construire sa propre usine. Un modèle de transfert de redevances, de services et de technologies est également envisagé, notamment dans le cas de multiple usine, pour permettre à l'entreprise d'atteindre ses objectifs de revenus. À cet égard, rien ne garantit que les efforts d'Argex seront fructueux.

« Argex a l'intention d'aller de l'avant pour offrir une solution complète aux investisseurs stratégiques souhaitant acquérir ou accroître leur part de marché dans le secteur du TiO_2 . La réalisation de l'ingénierie de base demeure un outil précieux à cet égard. Toujours dans le but de créer de la valeur pour nos actionnaires, nous estimons que les décisions prises aujourd'hui sont nécessaires pour nous permettre d'atteindre nos objectifs », a expliqué Roy Bonnell, président et chef de la direction d'Argex.

À propos de Argex Titane Inc.

Argex Titane Inc. a élaboré un procédé chimique de pointe pour la production commerciale de dioxyde de titane (TiO_2) à haute teneur qui est utilisé dans la peinture de grande qualité, les plastiques, les cosmétiques et d'autres applications du TiO_2 . Le procédé unique et exclusif de la Société fait appel à une matière première abondante et relativement peu coûteuse obtenue auprès de divers fournisseurs potentiels, pour produire du TiO_2 ainsi que d'autres sous-produits de valeur. Le procédé d'Argex offre un avantage considérable en termes de coûts et de respect de l'environnement par rapport aux anciennes méthodes de production du TiO_2 ayant cours présentement. L'objectif premier à court terme de la Société est de progresser rapidement vers un module de production d'une capacité de 50 000 tonnes par année; une première étape vers l'atteinte de son objectif qui consiste à transformer l'industrie du TiO_2 de 5,7 millions de tonnes par année.

Énoncés prospectifs

Ce communiqué de presse peut contenir de l'information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective et les énoncés prospectifs peuvent inclure entre autres, des énoncés relatifs aux projets, les coûts, les objectifs et la performance d'Argex, ou des hypothèses relatives à ce qui précède. Dans ce communiqué de presse, les termes comme « pouvoir », « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention », « planifier », « prévoir », « potentiel », « projets », « estimer », « continuer », ou des variantes ou des formes négatives de tels termes ou encore d'une terminologie comparable, sont utilisés pour identifier des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie des rendements ou résultats futurs, et ne devraient pas nécessairement donner des indications précises concernant le moment qu'un tel rendement pourra être réalisé. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective de ce communiqué de presse se concrétiseront ou, si l'un ou l'autre de ces événements se concrétisent, quels seront les avantages qu'Argex en tirera. L'information prospective et les énoncés prospectifs sont basés sur l'information disponible au moment de la diffusion de ce communiqué de presse et/ou sur les prévisions faites de bonne foi par la direction, sous réserve des incertitudes, hypothèses et autres facteurs prévus ou non dont plusieurs sont indépendants de la volonté d'Argex. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique portant sur les facteurs de risque de la notice annuelle d'Argex, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, laquelle est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com; qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les résultats

à venir d'Argex soient considérablement différents de ceux indiqués de façon explicite ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. Argex n'entend pas ni ne s'engage à actualiser ou revoir l'information prospective ou les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse à la lumière de nouveaux renseignements, subséquents ou autres, sauf dans les cas prévus par les lois applicables.

Société :

Serge Depatie, Vice Président, Communications d'entreprise et Relations avec les investisseurs

Argex Titane, Inc.

514-843-5959

serge.depatie@argex.ca

**Relations avec les investisseurs aux États-Unis :
investisseurs canadiens :**

Liolios Group Inc.

Chris Tyson

Tél. : 949-574-3860

RGX@liolios.com

Relations avec les

The Howard Group

Dave Burwell

Tél. : 888-221-0915

dave@howardgroupinc.com

630, rue Sherbrooke Ouest, bureau 410, Montréal (Québec) H3A 1E4 | Tél. : 514.843.5959 | Téléc. : 514.843-9208

